



SECTION
DE LA
MARNE

Secrétaire Départementale : Christelle HANTISSE
Tél : 03 26 58 78 29
Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

FERMETURES : A QUI LE TOUR ?

Les 07 et 14 septembre 2017 se sont tenus les Comités Techniques Locaux de la Marne. Ces CTL de rentrée ont été révélateurs de la politique de la Direction sur l'avenir des services de la DGFIP dans les 2 filières (gestion publique et gestion fiscale). Le mot d'ordre de la DGFIP : **FERMETURE**.

F.O.-DGFIP a rappelé au Directeur que, bien qu'il ait des contraintes pour faire fonctionner correctement ses services, il n'en demeure pas moins qu'il a la possibilité d'avertir la Direction Générale sur l'état de grandes difficultés des services.



SIP-SIE SAINTE MENEHOULD : FERMETURE

C'est toujours le même refrain que la Direction emploie : sous prétexte de difficultés liés au faible nombre d'agents et à la fragilité du service, il est préférable de fermer une structure. Mais, depuis plusieurs années, les suppressions d'emplois n'ont fait que dégrader les conditions de travail.

Le SIP-SIE de Sainte Ménéhould va ainsi être absorbé par le SIP et le SIE de Châlons en Champagne. La seule garantie pour les agents est le maintien à résidence pour une durée de 4 ans. Mais, ces agents doivent d'ores et déjà faire un choix

contraint pour leur avenir (au prochain mouvement de mutation en janvier 2018).

F.O.-DGFIP a voté CONTRE

TRÉSORERIES ANGLURE, VERZY et VILLE EN TARDENOIS : FERMETURE

Les réformes successives (Loi Notré ...) concernant le redécoupage des territoires (fusion de régions, fusion de communautés de communes) a naturellement eu un impact sur la DGFIP.

Même si la Direction niait le peu de répercussion sur les emplois au moment de la mise en place de ces réformes, il s'avère que les conséquences sont loin d'être négligeables pour nos services et les agents.

La Direction a annoncé la fermeture de 3 trésoreries : Verzy et Ville en Tardenois au 1^{er} janvier 2018 et Anglure au 1^{er} septembre 2018.

F.O.-DGFIP déplore ces fermetures qui éloignent de plus en plus les services des contribuables et des acteurs locaux.

Pour pallier à cette désertification, la Direction nous vend les Maisons de Services Au Public (MSAP) comme la solution de maintien d'un accueil de proximité mais sans les agents de la DGFIP : Anglure et Verzy.

Plus d'info sur les MSAP, site fo-dgfip.fr :
[F.O.-DGFIP MSAP 09-03-2017](#)

F.O.-DGFIP a voté CONTRE



TRANSFERT DE COMPETENCES

TRÉSORERIES DE REIMS

Suite à la mise en place de la Communauté Urbaine du Grand Reims (CUGRe), la Direction a décidé de confier à Reims Municipale la gestion de la CUGRe et de la ville de Reims. Reims Banlieue Bourgogne (RBB) aura la gestion des communes limitrophes avec 6 ETP (Emploi Temps Plein).

F.O.-DGFIP s'est abstenu

TRÉSORERIES DE SUIPPES ET DE CHALONS

Suite au rapprochement de la Communauté de Communes de Mourmelon et plusieurs autres communes vers la Communauté de Communes de Châlons, une partie de l'activité est transférée de Suippes à Châlons à compter du 1^{er} janvier 2018. Suippes, doté de 3 agents suite à 1 suppression en 2017, obtiendra du renfort jusqu'au 31 décembre 2017. Ensuite, cette configuration sera conservée avec maintien du recouvrement fiscal. Malheureusement, **F.O.-DGFIP** déplore qu'aucune création d'emploi ne soit mise en place à Châlons malgré une hausse des charges.

F.O.-DGFIP a voté CONTRE

TRÉSORERIES DE DORMANS : transfert du recouvrement de l'impôt

Suite à la fusion de plusieurs Communautés de Communes afin de créer la Communauté de Communes des Paysages de Champagne, la Trésorerie de Dormans va connaître un quasi doublement de son activité communale. Dans le même temps, la Direction décide de transférer le recouvrement de l'impôt au SIP d'Epernay.

F.O.-DGFIP a dénoncé cette décision même si un emploi sera créé au SIP. Ce dernier a absorbé la Trésorerie d'Avize aux prix de très gros efforts, et un départ en retraite en 2018 ne va pas améliorer les choses. FO-DGFIP a demandé à la direction d'être très vigilante quand aux répercussions de cette nouvelle charge de travail.

F.O.-DGFIP a voté CONTRE



PERMANENCES

La Direction a décidé de fermer la permanence d'Avize et de maintenir seulement 7 demi-journées sur la permanence de Pontfavergers. La fréquentation est en baisse. Il faut préciser que les usagers ne peuvent payer en numéraire.

F.O.-DGFIP dénonce le démantèlement du réseau (fermetures de Trésoreries, permanences en baisse...) et le recul du service public.

Pour de plus amples explications, n'hésitez pas à contacter vos représentants **F.O.-DGFIP** :

Christelle HANTISSE	Catherine LADIRAY
Simon BUR	Sylvain COMMENCAIS